

26 octobre 2017

Notre sécurité est dans la lutte pour les droits de tous!
La liquidation de Sears Canada est de la destruction nationale

La LACC est du vol légalisé
Rassemblement à Hamilton en appui aux travailleurs de Sears



Vendredi 27 octobre - 15 h 30 à 17 h
Devant le bureau de circonscription du député Bob Bratina
40 Centennial Parkway North, unité 2
Organisé par la section locale 1005 du Syndicat des Métallos
Information : www.uswa1005.ca ou [cliquer ici](#) pour lire le tract

Notre sécurité est dans la lutte pour les droits de tous!

- **La liquidation de Sears Canada est de la destruction nationale**

Semaine nationale des chômeurs et chômeuses au Québec du 22 au 28 octobre

- **Les travailleurs sans emploi demandent des améliorations substantielles du régime de l'assurance-emploi**

Grève d'une journée des travailleuses de la petite enfance au Québec le 30 octobre

- **«Le gouvernement, avec ses mesures d'austérité, est en train de nous ramener 30 ans en arrière. Nous sommes déterminées à ne plus reculer.» - Entrevue avec**

Louise Labrie, membre du comité national de négociation des CPE-CSN

Le personnel enseignant des collèges de l'Ontario défend fermement les droits de tous

- Exigeons que le Conseil des employeurs des collèges retourne à la table de négociations
- L'enseignement contractuel précaire doit cesser!
- Rassemblements partout en Ontario pour appuyer la grève des professeurs
- Certains médias s'attaquent au droit de grève des enseignants de collège
- Pétitions en ligne
- Soyez vigilants sur les lignes de piquetage

Notre sécurité est dans la lutte pour les droits de tous!

La liquidation de Sears Canada est de la destruction nationale

Une nouvelle direction de l'économie est nécessaire !

Le 27 octobre il y a une manifestation à Hamilton pour dénoncer l'attaque organisée par l'État contre les travailleurs et les retraités de Sears Canada. Sears Canada, qui est de propriété et de contrôle américains, a lancé, en sainte alliance avec l'État canadien, une attaque de grande envergure contre les moyens de subsistance, les pensions et les autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi de 33 000 travailleurs et retraités.

Avec l'arme fournie par l'État qu'est la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC)*, l'élite impérialiste américaine qui contrôle Sears Canada et ses complices au sein de l'État canadien participent au saccage du Canada. Depuis juin, les parasites américains ont annoncé le licenciement de 17 000 travailleurs de Sears Canada et la chasse ouverte aux pensions et aux avantages sociaux de 16 000 retraités. Par l'entremise de la LACC, les propriétaires américains liquident l'ensemble des actifs immobilisés et les inventaires de Sears Canada, ce qui comprend 464 magasins, 8 salles d'exposition de rénovation du foyer, plus de 1 500 points de collecte de marchandise en ligne et par catalogue, 102 bureaux d'agences de voyage Sears Travel, et le réseau national d'installation, de réparations et d'entretien à domicile. Tous les moyens de subsistance, les pensions, les avantages sociaux, les indemnités de départ, les paiements dus aux fournisseurs et aux entrepreneurs, les garanties prolongées et certains centres commerciaux et magasins de quartier sont menacés. Cette destruction nationale par les impérialistes américains est aidée et encouragée par le gouvernement libéral vendu de Justin Trudeau.



Depuis 2005, les parasites américains qui contrôlent Sears Canada ont drainé hors du Canada 3 milliards \$ de revenus tout en refusant de renouveler les opérations selon ce que requiert la vente au

détail au XXI^e siècle. Au cours de la même période, et surtout depuis la crise économique de 2008, les travailleurs rapportent qu'aucun revenu n'a été réinvesti dans l'entreprise et que les parasites ont plutôt intensifié le démembrement de ses actifs, qualifié par euphémisme de réduction des coûts.



La catastrophe de Sears Canada démontre encore une fois que la direction actuelle de l'économie ne fonctionne pas ; une nouvelle direction d'édification nationale prosociale est nécessaire. Cette destruction nationale et cette annexion à l'empire américain sont une catastrophe pour les Canadiens. Les parasites américains considèrent les avoirs et les ressources du Canada comme une proie facile, drainant constamment l'argent et le matériel du pays, comme l'a fait US Steel à Stelco et comme on le vit maintenant avec cette débâcle. Cela doit cesser !

Les travailleurs canadiens ont la responsabilité sociale de renverser la situation et de donner une nouvelle direction prosociale à l'économie sous leur direction, fondée sur l'édification nationale prosociale et non sur la braderie et la destruction nationale et anti-peuple actuelle.

Le Canada possède les travailleurs et les ressources nécessaires pour bâtir une nation moderne qui comble les besoins de tous et garantit leurs droits et leur sécurité.

Manifestons le 27 octobre pour dénoncer la liquidation de Sears Canada et le vol organisé par l'État de ce qui appartient de droit aux travailleurs et aux retraités canadiens !

*Joignez-vous au mouvement pour bâtir le nouveau !
Tous pour l'édification nationale sous une direction prosociale !*



Semaine nationale des chômeurs et chômeuses au Québec du 22 au 28 octobre

Les travailleurs sans emploi demandent des améliorations substantielles du régime de l'assurance-emploi

À l'occasion de la Semaine nationale des chômeurs et chômeuses, les organisations de défense des sans-emploi tiennent des actions dans différentes régions du Québec dont des manifestations et des séances d'information et des lancements de publications. Elles demandent des mesures immédiates pour améliorer l'admissibilité des chômeurs à l'assurance-emploi, notamment les travailleurs autonomes et les mères qui n'ont pas accumulé suffisamment d'heures pendant l'année pour être admissibles parce qu'elles étaient en congé de maternité. Les organisations de défense demandent aussi des améliorations substantielles pour ouvrir le régime aux chômeurs et les sortir de la pauvreté et du harcèlement aux mains de l'État.

Le Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE), qui regroupe plusieurs organisations de défense des chômeurs à l'échelle du Québec, demande :

- Un seuil d'admissibilité unique de 350 heures ou de 13 semaines, au lieu des seuils différents selon les régions qui vont de 420 à 700 heures.
- Un taux de prestations d'au moins 70 % du salaire précédent basé sur les 12 meilleures semaines plutôt qu'un taux de 55 % basé sur les 14 à 22 meilleures semaines travaillées (le nombre de semaines varie selon le taux de chômage régional officiel).
- Un plancher minimum de 35 semaines de prestation au lieu d'un nombre qui varie (de 14 à 45 semaines) selon le nombre d'heures travaillées et le taux de chômage régional officiel.

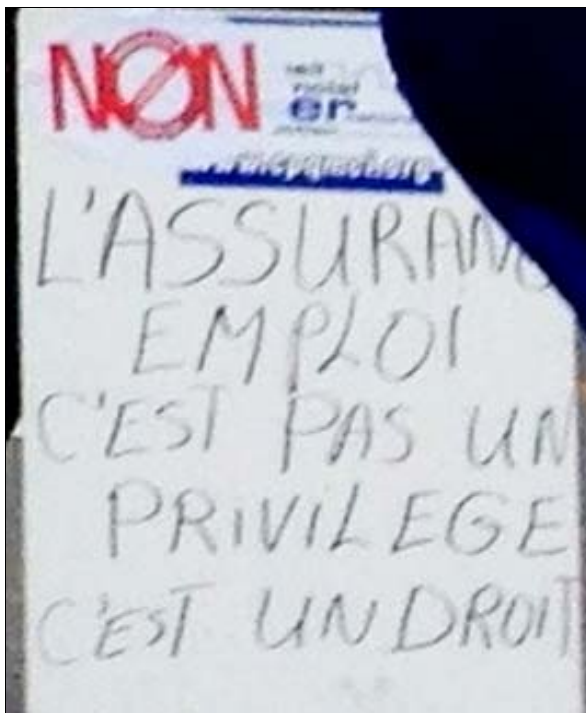


- L'abolition des exclusions de plus de six semaines (pour avoir refusé un emploi offert par exemple) et l'abolition de l'exclusion totale dans les cas où le travailleur quitte son emploi pour un motif considéré comme non justifié ou est congédié.
- Le retour du projet pilote de 5 semaines supplémentaires pour les régions économiques à taux de chômage particulièrement élevé qui en bénéficieraient. C'est une revendication importante surtout parmi les travailleurs saisonniers, pour éviter ce qu'on appelle le « trou noir », cette période où le chômeur a épuisé ses prestations et n'a pas encore recouvré son emploi.
- Une caisse d'assurance-emploi protégée afin que les cotisations ne servent qu'aux fins du versement de prestations. C'est aussi une revendication d'importance pour éviter le vol de la caisse par le gouvernement qui a créé des « surplus » énormes dans la caisse depuis les années 1990 en coupant et réduisant les prestations et a transféré ces montants (environ 60 milliards \$) dans ses revenus généraux.

À cela s'ajoute l'abolition du Tribunal de la sécurité sociale qui fait partie de la réforme Harper de 2012-2013 et qui a fait du processus d'appel un véritable cauchemar bureaucratique afin d'exclure les travailleurs. Il doit être remplacé par un processus d'appel où le travailleur peut se faire entendre et présenter sa cause en faisant valoir ses conditions réelles de vie.

Le gouvernement Trudeau avait promis d'abolir la réforme antisociale de l'assurance-emploi du gouvernement Harper. Il en a aboli certains aspects, qui étaient les aspects les plus punitifs et improductifs du point de vue du gouvernement. Celui-ci s'est donné comme programme de mieux faire coïncider le programme de l'assurance-emploi avec les bouleversements continuels de l'économie et le besoin des plus gros employeurs d'avoir une main-d'oeuvre flexible à déplacer selon leur gré.

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) est l'une des plus grandes promotrices de ce type de réforme qu'elle appelle la recherche d'« un juste équilibre entre la nécessité de permettre un redéploiement efficace de la main-d'oeuvre et celle de protéger les salariés ». Un des instruments principaux de la promotion de ce type de réforme au Canada est l'Institut impérialiste C.D. Howe.



L'actuel ministre des Finances du gouvernement Trudeau, Bill Morneau, a été le président du C.D. Howe de 2010 à 2014. Le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social Jean-Yves Duclos y a été chercheur associé pendant plusieurs années. L'Institut C.D. Howe est un ardent promoteur d'un régime de l'assurance-emploi qui repose sur la flexibilité et la mobilité des travailleurs comme un critère d'admissibilité. Deux chercheurs de l'Institut y écrivaient dans un texte de 2011 que les prestations que les chômeurs reçoivent du programme de l'assurance-emploi minent « les avantages économiques que procure la mobilité du travail ».

Dès son élection au poste de premier ministre du Canada le 19 octobre 2015, Justin Trudeau a clairement signifié ses intentions antisociales dans sa lettre de mandat à la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'oeuvre et du Travail.

Trudeau y a écrit qu'une des grandes priorités de la ministre était d'« améliorer notre régime d'assurance-emploi afin de mieux l'harmoniser aux réalités du marché du travail d'aujourd'hui et de façon à ce qu'il serve les travailleurs et les employeurs ».

La mobilité et la flexibilité de la classe ouvrière au service des employeurs fait partie de la mise en marché de la capacité de travail des travailleurs. Les grands employeurs veulent un bassin constant de travailleurs qui sont forcés de se déplacer là où on a besoin d'eux et ils le veulent pour abaisser les salaires par la concurrence pour le travail disponible. Le marché impérialiste du travail est semblable au marché esclavagiste d'êtres humains. Les deux envoient l'être humain-marchandise là où il est requis selon les demandes de ceux qui achètent cette marchandise humaine et non selon les droits et les souhaits de la personne qui est vendue en tant qu'esclave ou en tant que capacité de travailler.

Les travailleurs modernes ne sont pas d'accord avec cette servitude et cette violation de leurs droits en tant qu'êtres humains. Ils considèrent la perpétuation d'un marché du travail comme aussi contestable et arriérée que l'existence d'un marché aux esclaves. Contrairement à ce que professe Trudeau, un marché d'êtres humains ne peut pas servir à la fois le vendeur et l'acheteur de cet être humain, que le vendeur soit une tierce partie qui vend des esclaves ou des travailleurs ou une agence qui vend la capacité de travail des travailleurs. L'être humain qui est une marchandise se trouve toujours dans une position vulnérable d'asservissement à d'autres.



Les travailleurs sans emploi demandent une indemnisation à un standard canadien. Les travailleurs sans emploi ne sont pas responsables du chômage. Celui-ci est une partie intégrante du système antisocial actuel d'exploitation de la classe ouvrière. En opposition à cela, les travailleurs s'unissent pour changer la situation, comme ils le font pendant la Semaine nationale des chômeurs et

chômeuses. En plus de demander des mesures immédiates pour se défendre pendant qu'ils sont en chômage, les travailleurs discutent de comment fournir une nouvelle direction prosociale à l'économie qui ne fonctionne pas avec un marché du travail et du chômage. Ils discutent de comment créer un système moderne qui investit les travailleurs de pouvoir et garantit leurs droits, leur bien-être et leur sécurité en toutes circonstances.



**Grève d'une journée des travailleuses de la petite enfance
au Québec le 30 octobre**

**«Le gouvernement, avec ses mesures d'austérité,
est en train de nous ramener 30 ans en arrière.
Nous sommes déterminées à ne plus reculer.»**

**- Entrevue avec Louise Labrie, membre du comité national
de négociation des CPE-CSN -**



Les travailleuses des CPE manifestent à Val-d'Or en juin dernier, une des multiples actions des travailleuses pour mettre de l'avant leurs justes demandes dans les négociations actuelles.

Le 30 octobre prochain, les 11 000 travailleuses oeuvrant dans plus de 400 centres de la petite enfance (CPE), syndiquées à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), vont tenir une journée de grève. Dans une série de votes pris à travers le Québec, ces travailleuses ont voté, à 94 % des participantes au vote, un mandat de six jours de grève à être exercé au moment jugé opportun. Leurs conventions collectives sont échues depuis le 31 mars 2015. *Forum ouvrier* s'est entretenu récemment avec Louise Labrie, une membre du comité national de négociation des CPE-CSN.

Forum ouvrier : Combien de travailleuses des CPE sont présentement engagées dans les négociations avec le gouvernement et les associations d'employeurs et comment sont organisées les négociations ?

Louise Labrie : Il y a environ 1500 CPE au Québec, et nous en représentons un peu plus de 400, ce qui représente environ 11 000 travailleuses. Nous représentons bien sûr les éducatrices des CPE, qui forment la plus grande partie des travailleuses, mais nous représentons également des travailleuses d'autres catégories comme les responsables en alimentation, les secrétaires comptables, les adjointes administratives. La très grande majorité des gens qui travaillent dans les CPE sont des femmes, environ 98 %. Mis à part nous, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec et la Centrale des syndicats du Québec ont aussi des membres dans les CPE, en nombre moins grand que le nôtre, qui sont aussi en négociation. Les autres travailleuses ne sont pas syndiquées. Le taux de syndicalisation dans les CPE est d'environ 40 %.



Dans les CPE, nous avons une négociation à plusieurs paliers. On a établi un mode de négociation en vertu duquel on négocie certains enjeux au niveau national, pour toutes nos travailleuses de CPE qui sont syndiquées avec nous, par exemple les salaires, les congés de maladie, les vacances. Il y a aussi des enjeux qui sont plus régionaux, la liste de rappel par exemple, ce genre de choses où il n'y a pas d'enjeux monétaires habituellement mais où il existe des habitudes selon la région. Puis on a le niveau local, où on est dans l'organisation concrète du

travail, la détermination des horaires de travail, par exemple. C'est certain que les horaires ne sont pas les mêmes si votre CPE a 80 enfants ou 30 enfants.

Nous avons donc des tables nationales, régionales et locales. Tout ce qui peut être le plus uniformisé possible, on est en train de le réaliser. On est parti il ya une quinzaine d'années d'une situation où nos 400 CPE avaient toutes une convention collective différente. On est en train d'uniformiser graduellement ce qui peut être uniformisé. Pour nous c'est important parce qu'on ne comprend pas pourquoi une travailleuse qui est à Fermont sur la Côte-Nord. aurait une échelle de vacances différente de celle qui travaille à Montréal. Historiquement, il y a aussi des choses qui se sont étendues aux autres travailleuses quand nous les avons gagnées. Quand on gagne des hausses salariales, habituellement elles sont appliquées à l'ensemble des travailleuses, même les non syndiquées.

Les CPE légalement sont des entités privées, cependant leur financement provient à environ 80 % de fonds publics. La part que les parents paient pour utiliser le service représente à peu près 20 % des budgets. Le gouvernement est assis à la table de négociations avec les employeurs.

Les négociations sont complexes. C'est une des raisons pour lesquelles cela prend du temps. Cela fait plus de deux ans qu'on est sans convention collective. La partie patronale a de la difficulté à s'organiser à chaque fois.

Forum ouvrier : Quels sont les principaux enjeux de la négociation actuelle ?

LL : Il reste de gros enjeux. Il y a des demandes de recul de la partie patronale dans notre régime de retraite. C'est un terrain sur lequel on ne veut pas aller. Les travailleuses vivent déjà pas très richement, on ne va pas en plus aller jouer dans le régime de retraite pour abaisser encore plus leurs conditions. Il y a la question salariale qui est toujours sur la table. Il y a les enjeux concernant les assurances collectives. On a aussi des enjeux non monétaires comme la participation des travailleurs aux assemblées générales et aux Conseils d'administration des CPE. Il nous reste aussi certains titres d'emplois qui sont encore en discussion, pour leur intégration dans la convention collective. On

souhaite intégrer le type d'emploi d'éducatrice spécialisée, parce qu'on a des enfants qui ont des besoins particuliers pour lesquels on doit avoir du soutien. La partie patronale souhaite engager des aides éducatrices, ce qui ne comble pas le besoin en ce qui concerne ce type d'enfants.

En ce qui concerne le régime de retraite, nous avons en ce moment un régime à prestations déterminées qui a été mis en place en 2003. C'est un régime assez récent, qui se porte bien. Pourtant, la partie patronale nous demande de faire passer l'âge de la retraite de 60 à 61 ans ; elle nous demande d'assumer à 50 % les déficits passés et futurs, et d'accepter des restrictions pour l'arrivée dans le régime et la cotisation des travailleuses au régime. Elle nous a déposé une règle qui ferait en sorte que les travailleuses devraient travailler 700 heures avant de pouvoir commencer à cotiser à leur régime de retraite au premier janvier de l'année suivante. Les travailleuses ont déjà de faibles revenus, alors si en plus on les décale dans le temps avant qu'elles puissent entrer dans le régime alors ça n'a pas de sens. Nos travailleuses cotisent sur une base 50-50 entre les travailleuses et le gouvernement. La question du partage des déficits, c'est nouveau. Quand on demande aux employeurs quels montants exactement ils veulent récupérer en faisant des modifications à notre régime de retraite, ils n'ont pas de montant à donner, ce sont des enjeux idéologiques, selon eux. Ce genre de reculs a été imposé à d'autres régimes alors ils veulent que la même chose se produise avec le nôtre qui, comme je l'ai souligné, se porte bien.

Forum ouvrier : Les travailleuses des CPE semblent déterminées à faire échec aux reculs demandés et à obtenir des améliorations réelles de leurs conditions.

LL : Nos travailleuses sont déterminées. Vous avez vu la hauteur des mandats de grève. La participation au vote a été excellente, jusqu'à 70 % dans certaines régions. On a eu des cas où ce sont des équipes de travail au complet qui sont venues prendre leur vote de grève. En plus, il faut savoir que ces votes sont pris à scrutin secret. Nos travailleuses sont prêtes à faire la grève si nécessaire.

Les mesures d'austérité ont fait très mal aux CPE. Le gouvernement a refait la formule de financement. Il a mis des règles de financement qui exigent un taux de participation en ce qui concerne le nombre d'enfants. Lorsqu'il y a moins d'enfants, la tendance est à couper des postes, à renvoyer des travailleuses à la maison, même pour des demi-journées. Cela affecte grandement les services. On enlève une travailleuse, on prend les enfants qui sont là, on les éparpille dans les autres groupes. Les enfants vivent des insécurités. Ce ne sont pas les conditions qu'il faut pour préparer nos petits à entrer à l'école. Ces six dernières années, nos budgets ont été amputés de plus de 300 millions \$.



Cette négociation est très importante. Dans le passé, nous avons connu des reculs et des pertes. Dans cette négociation-ci, on ne veut plus reculer. Le gouvernement, avec ses mesures d'austérité, est en train de nous ramener 30 ans en arrière, à l'équivalent de conditions telles qu'elles étaient il y a plus de 30 ans. C'est inacceptable. Nous sommes déterminées à ne plus reculer.



**Le personnel scolaire des collèges de l'Ontario
défend fermement les droits de tous**

Exigeons que le Conseil des employeurs des collèges retourne à la table de négociations



**Rassemblement au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle à
Toronto le 25 octobre 2017**

Douze mille membres du personnel scolaire de l'Ontario comprenant des professeurs, des instructeurs, des conseillers et des libraires mènent une grève pour la sécurité d'emploi et le droit de participer aux prises de décisions académiques. Ils ont entrepris leur deuxième semaine de grève avec enthousiasme et sont déterminés à mener leur lutte jusqu'à ce qu'ils aient gain de cause. Ils se sont gagné l'appui d'un grand nombre d'étudiants et de membres de la communauté qui souvent se joignent à eux sur leurs lignes de piquetage.

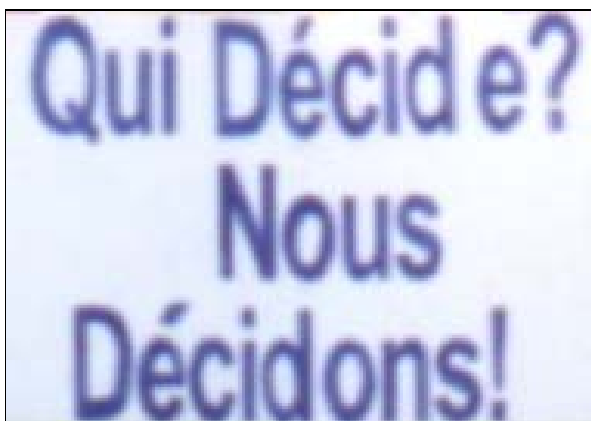
La direction des collèges refuse toujours de négocier et est de plus en plus isolée dans l'opinion publique. Elle maintient sa demande déraisonnable de pouvoir avoir recours librement à des employés précaires et à des employés contractuels sous-payés à qui elle nie le droit à des salaires qui correspondent à l'importance du travail qu'ils accomplissent et le droit d'association dans un syndicat de leur choix.



Dans son refus de négocier, le Conseil des employeurs des collèges a l'appui du gouvernement libéral ontarien de Kathleen Wynne. Wynne prétend que dans cette dispute les deux parties sont également responsables de l'impasse actuelle. En fait, le personnel scolaire des collèges a clairement indiqué dès le début qu'il veut négocier une entente alors que c'est le Conseil des employeurs qui refuse.

La première ministre Wynne a dit : « Je crois fermement que les deux parties - les directions collégiales et tous ceux qui ne sont pas dans leur classe aujourd'hui - veulent en arriver à une

entente. Ils veulent vraiment que les jeunes retournent en classe. » Wynne a dit cela mais elle a refusé de faire pression sur le Conseil des employeurs des collèges pour qu'ils reprennent les négociations.



Même son de cloche de la part de Deb Mathews, la ministre de l'Éducation supérieure et vice-première ministre. Elle a réagi à une lettre ouverte de l'Alliance collégiale des étudiants qui exhorte le gouvernement provincial à amener la direction des collèges et le personnel en grève à retourner à la table de négociations. Mathews a refusé de demander au Conseil des employeurs de retourner négocier. Elle a dit : « La lettre ouverte des étudiants est leur façon d'exprimer leurs inquiétudes et de s'engager dans le processus démocratique, tout comme le processus de

négociation collective fait partie de notre processus démocratique. Je reconnais que l'incertitude à laquelle les étudiants font face est une source d'inquiétude et je tiens à les informer que les grèves collégiales antérieures n'ont jamais fait perdre leur semestre aux étudiants. Nous espérons que les deux parties vont trouver une solution à la table et permettre ainsi aux étudiants de retourner là où ils doivent être c'est-à-dire dans les classes. »

Mathews et Wynne essaient de donner l'impression que le Conseil des employeurs des collèges est une instance indépendante et non une créature du gouvernement provincial. Le gouvernement essaie de se laver les mains de sa responsabilité sociale qui est de veiller à ce que les collèges ontariens fonctionnent d'une façon qui sert les intérêts et les besoins des étudiants et de la société. Pour ce faire, il doit respecter le droit du personnel scolaire de prendre les décisions qui affectent ses programmes académiques et sa sécurité d'emploi. Cela nécessite l'augmentation du personnel à temps plein et l'arrêt du libre recours à des employés contractuels.

(Photos : Section locale 415 du SEPFO, \$15 and Fairness)



L'enseignement contractuel précaire doit cesser!



La présidente du comité de négociation du personnel scolaire J.P. Hornick au rassemblement au campus Lakeshore du Collège Humber le 20 octobre 2017

« Cette (grève) est la première fois que douze mille personnes se lèvent, votent et font la grève pour leurs collègues qui ont un poste précaire », a dit J.P. Hornick, présidente du comité de négociation du personnel scolaire et professeure en études du travail au collège George Brown. Les professeurs cherchent avec cette grève à apporter un changement fondamental dans la façon dont les collèges publics de l'Ontario ont fonctionné depuis les cinquante dernières années. Ils demandent un traitement équitable du personnel contractuel, la transformation du travail à temps partiel en travail à temps plein et le droit de participer aux prises de décision académiques selon des critères académiques.

Le personnel scolaire exige que les collèges retournent à la table de négociation et négocient une convention collective qui reconnaît les droits de tous et résout certains des problèmes fondamentaux auxquels est confronté le système collégial de l'Ontario.



La direction des collèges a refusé avec arrogance de négocier et exige que les membres du personnel scolaire acceptent sa dernière offre inacceptable.

Don Sinclair, le président directeur général du Conseil des employeurs des collèges a dit qu'il ne voit pas la grève se terminer de sitôt. Il a dit le 23 octobre : « Je pense que tout le monde veut qu'elle soit résolue bientôt. Je ne vois pas comment c'est possible. Je pense qu'elle va durer assez longtemps. »

Révélant le plan du Conseil des employeurs de prolonger la grève, Sinclair a exhorté les étudiants touchés par la grève à se rendre compte qu'ils « vont passer à travers » et a conseillé aux étudiants de « continuer d'être patients ».

En revanche, J.P. Hornick veut traiter directement des questions qui préoccupent le personnel scolaire et trouver une base pour un règlement qui permet d'aller de l'avant. Elle a dit : « Nous sommes très frustrés par le fait que le conseil refuse absolument de négocier. Cela ne rend pas service aux étudiants et c'est irrespectueux des professeurs. Je souhaite que nous en arrivions à une entente. C'est au conseil à faire le prochain geste. »



Hornick a dit que le syndicat a appelé le médiateur jeudi dernier dans l'espoir que le conseil ait changé de position mais on lui a répondu que ce n'est pas le cas. Elle a appelé la direction des collèges à « entreprendre de véritables négociations plutôt que de s'en tenir à un seul schéma pour en arriver à une entente. Les membres du personnel scolaire ont déjà accepté de faire plusieurs changements à leurs demandes mais le conseil demeure totalement réticent à régler les questions en suspens. »

Dave Fasciano, le président de la section locale 673 du SEFPO, au Collège Boréal, a dit : « La direction a littéralement refusé de discuter de tout ce que nous avons soulevé depuis la fin de juillet. Nous avons modifié nos propositions à maintes reprises pour l'inciter à s'engager dans les négociations mais elle ne l'a pas fait. »



Rassemblements partout en Ontario pour appuyer la grève du personnel scolaire



Rassemblement au collège Mohawk à Hamilton le 20 octobre 2017

La classe ouvrière, les étudiants et les supporters en action pour appuyer le personnel scolaire des collèges

Les membres du personnel scolaire reçoivent de l'appui concret des syndicats à l'échelle de l'Ontario. Non seulement des représentants de plusieurs syndicats ont-ils pris la parole dans différents rassemblements, mais plusieurs ont pris des mesures pour respecter les lignes de piquetage. Dans plusieurs villes, notamment Sudbury, des employés syndiqués du transport public ont refusé de traverser les lignes de piquetage des grévistes. Dans d'autres collèges, comme les collèges Confederation à Thunder bay et Algonquin à Ottawa, les travailleurs de la construction ont respecté les lignes de piquetage, un geste qui pourrait même remettre l'achèvement des travaux au printemps.



Au collège Mohawk à Hamilton le 20 octobre 2017

À Hamilton, le personnel scolaire du collège Mohawk a tenu un rassemblement le 20 octobre pour mobiliser de l'appui à sa lutte. La section locale du syndicat a invité tout le monde à participer à

l'action, à populariser leur grève et à demander un meilleur système collégial. Des dirigeants, membres et retraités de la section locale 1005 du Syndicat des Métallos étaient parmi les supporters provenant de syndicats.

« Quelle belle participation et quelle belle action », a dit Jake Lombardo, un retraité de la section 1005. « Les libéraux de Kathleen Wynne doivent revenir à la table tout de suite et négocier une entente pour que nos enseignants et la génération de l'avenir retournent en classe. »

« Nous savons pourquoi nous sommes ici. Nous sommes ici pour mettre fin à l'exploitation des travailleurs à contrat et temporaires », a dit le président de la section locale 240 du SEPFO au collège Mohawk, Geoff Ondercin-Bourne.



Rassemblement de solidarité au collège Boréal de Sudbury le 20 octobre 2017

À Sudbury, la section locale 672 du SEPFO qui représente le personnel scolaire du collège Boréal, et la section 655 qui représente celui du collège Cambrian ont tenu un rassemblement de solidarité au collège Boréal. Plus de 100 grévistes ont été rejoints par des étudiants et des membres du Syndicat canadien de la fonction publique, de l'Association des professeurs de l'Université laurentienne, de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité, de l'Association des enseignantes et enseignants catholiques anglo-ontariens et d'autres syndicats.

Des centaines d'étudiants et des alliés du mouvement syndical se sont aussi joints au personnel scolaire en grève lors d'un rassemblement vigoureux au campus du collège Seneca de l'Université York de Toronto le 19 octobre. Parmi les orateurs on comptait des représentants de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, du Conseil du travail du district de Toronto et de York, de la section de l'Ontario du Syndicat canadien de la fonction publique et de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université. Le président de la Fédération des travailleurs et des travailleuses de l'Ontario, Chris Buckley et J-P Hornick, la présidente du comité de négociation du personnel scolaire des collèges du SEPFO, ont aussi pris la parole.



Collège Sececa, campus de l'Université York le 19 octobre 2017

Le 19 octobre, le Conseil du travail du district d'Ottawa a organisé un rassemblement en appui au personnel scolaire de collège et à la section locale 415 du SEPFO au collège Algonquin.



Piquetage du personnel scolaire du collège Canadore devant le bureau de circonscription de Vic Fedeli à North Bay le 19 octobre 2017

Toujours le 19 octobre, des dizaines de professeurs en grève du collège Canadore ont fait du piquetage devant le bureau de circonscription du député provincial conservateur Vic Fedeli pour attirer l'attention sur leur lutte.

Le 10 octobre, les grévistes et les étudiants ont organisé un rassemblement de solidarité militant au campus Lakeshore du collège Humber à Toronto sous le thème « Un jour de plus, un jour plus forts ! ». Les participants ont revendiqué la sécurité d'emploi pour les professeurs à contrat, plus de positions d'enseignement à temps plein, une voix réelle pour les étudiants, les enseignants et le personnel sur la façon dont nos collèges sont gérés et un engagement envers une éducation de qualité pour les 500 000 étudiants des 24 collèges publics de l'Ontario. Des représentants du Conseil du travail du district de Toronto et York, de la Fédération des travailleurs et travailleuses de l'Ontario et de l'Association canadienne des professeurs et professeurs d'université y ont aussi participé.



Campus Lakeshore du collège Humber le 20 octobre 2017

Des membres du personnel scolaire, des étudiants et des supporters venus de partout dans le Grand Toronto se sont rassemblés devant les bureaux du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle au centre-ville de Toronto le 25 octobre en appui au Plan pour une meilleure éducation collégiale en Ontario des membres du personnel scolaire de collège. Ils ont demandé que le Conseil des employeurs des collèges reviennent à la table de négociation et négocie une convention collective avec le personnel scolaire qui résout plusieurs des problèmes auxquels celui-ci et les étudiants font face.



Rassemblement au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle à Toronto le 25 octobre 2017

Les étudiants et les membres du personnel scolaire n'entendent pas ralentir le rythme de leurs actions. Un autre rassemblement est organisé au collège Confederation de Thunder Bay sous le thème « Étudiants et diplômés en appui au personnel scolaire du collège ». Une autre action du genre se tiendra au collège St. Clair de Windsor.



Les étudiants organisent aussi des événements en appui aux professeurs de collège et pour attirer l'attention sur les problèmes que confronte le système collégial. À Toronto, un rassemblement et une marche étudiants vont se tenir le 2 novembre à midi devant les bureaux de Deb Mathews, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle au coin des rues Bay et Wellesley. Cette action est organisée par l'association étudiante du collège Centennial et la section locale 558 du SEPFO. La marche va se terminer à Queen's Park.

Un groupe d'étudiants organise des mouvements de solidarité étudiante avec les membres du personnel scolaire en grève au collège George Brown. Ils vont se rencontrer au Second Cup, coin

King et Jarvis le 26 octobre à chaque jeudi pendant toute la durée de la grève. Ils vont se joindre aux grévistes sur leurs lignes de piquetage. Ils lancent l'appel aux étudiants et aux travailleurs de s'unir pour défendre le travail à temps plein et de qualité

(Photos : Forum ouvrier, SEPFO, M. Magner, C. Dawson)



Certains médias s'attaquent au droit de grève des membres du personnel scolaire de collège

Un certain nombre de médias essaient de semer le trouble. Certains disent que les « deux parties » doivent négocier. Ils se font l'écho des propos irresponsables du gouvernement Wynne. Il n'y a pas de méprise à y avoir à ce sujet. C'est le Conseil des employeurs des collèges qui bloque la négociation.

Un journal de Sudbury a publié un article le deuxième jour de la grève qui parle des problèmes que la grève cause aux étudiants de collège. Ces articles visent à détruire l'opinion publique qui appuie le personnel scolaire, à dissuader les gens de discuter des enjeux avec ses membres et à soulever les étudiants contre la juste position qu'ils ont prise. L'article en action ne comprend pas de faits mais se base sur un communiqué de presse émis une semaine avant le début de la grève par un groupe qui s'est donné le nom d'Alliance collégiale des étudiants. Le communiqué avertissait les étudiants de problèmes qui pourraient surgir en cas de grève. Le journal a repris ce communiqué pour désinformer les lecteurs.

Un autre journal a publié un long article sur les difficultés auxquels les étudiants internationaux font face à cause de leurs frais de scolarité élevés et des dépenses potentiellement plus élevées qu'ils auraient à encourir si la session était prolongée à cause de la grève. Habituellement, les médias ne parlent pas des problèmes des étudiants internationaux qui sont des problèmes auxquels ils font toujours face grève ou pas.



Pétitions en ligne

Plus de cent mille personnes ont signé une pétition en ligne qui demande un remboursement de frais de scolarité pour chaque jour de cours manqué pendant la grève du personnel scolaire. Mille personnes ont signé une autre pétition qui demande que Don Sinclair, le PDG du Conseil des employeurs des collèges, Sonia Del Missier, la présidente du comité de négociation et les présidents des 24 collèges fassent don de leur salaire à un fonds de bourses étudiantes pendant la durée de la grève. Une troisième pétition, qui origine de Thunder Bay, lance l'appel au personnel scolaire à rejeter tout vote forcé sur la dernière offre de la direction au moment dicté par cette dernière. Ce pouvoir arbitraire a été conféré à la direction lors des changements apportés en 2009 à la *Loi de 2008 sur la négociation collective dans les collèges*.



Soyez vigilants sur les lignes de piquetage

Les organisateurs syndicaux rappellent à tout le monde qu'il faut être vigilant face aux semeurs de troubles qui attaquent les lignes de piquetage. La décision de la direction des collèges de ne pas essayer de donner les cours en l'absence du personnel scolaire à temps plein a réduit de beaucoup la tension sur les lignes de piquetage. Les membres du personnel ont démontré lors des trois grèves précédentes que la direction ne peut pas faire fonctionner les collèges en l'absence des membres à temps plein.

Il reste quand même que le piquetage comporte ses dangers. Un piqueteur a été blessé lorsqu'il a été frappé le 19 octobre au collège Northern à Kirkland Lake par un automobiliste qui a foncé sur la ligne de piquetage. L'automobiliste ne s'est pas arrêté. Le 23 octobre, au campus Fennel du collège Mohawk, un gréviste a été frappé par une voiture dont le conducteur est sorti pour assaillir le piqueteur. Ces incidents ramènent en mémoire la mort tragique du professeur John Stammers qui a été tué lors de la grève de 2006 par quelqu'un qui a foncé sur la ligne de piquetage au collège Centennial à Scarborough. La police n'a jamais porté d'accusations relatives à cet incident tragique.



[NUMÉROS PRÉCÉDENTS](#) | [ACCUEIL](#)

Site web: www.pccml.ca Email: forumouvrier@cpcml.ca